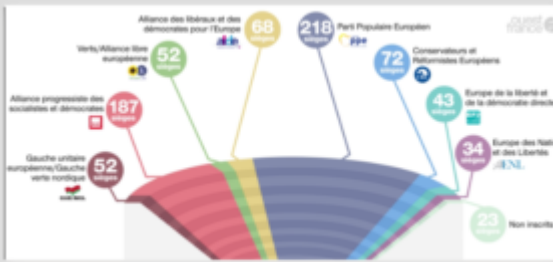


ÉLECTIONS EUROPÉENNES : VOUS IREZ VOTER ?



Comme aux dernières élections européennes de 2014 nous ne serons pas nombreux demain, dimanche 26 mai 2019, à nous rendre aux urnes. Le taux annoncé d'abstentionnistes est de 50 %. Il était de 57% il y a 5 ans ! Alors pourquoi nos compatriotes se désintéressent-ils à ces élections ? Les raisons entendues à droite comme à gauche sont nombreuses et exprimées par des gens, comme moi, peu au fait des subtilités de la Politique. Elles ne sont donc vues qu'à travers un prisme médiatique qui expose plus ou moins objectivement les avantages que l'on peut tirer d'un Parlement supra national qui plus est, éloigné de nos préoccupations; et ces avantages sont peu concrets dans notre quotidien si l'on fait abstraction bien sûr, de la paix qui règne pour l'instant sur notre vieux continent. Vous l'avez deviné, je vais donc plaider à charge contre les élections européennes en vous exposant, pêle-mêle, réflexions et constatations susceptibles de vous conforter dans vos choix ou de les infléchir.

- Si vous avez voté NON en 2005 au référendum sur la Constitution européenne (dont les français dans leur majorité n'en voulaient pas et qui leur a été imposée par M. Sarkozy au mépris de la décision souveraine du peuple) vous n'irez pas aux urnes ou vous voterez fantaisiste.
- Si vous estimez que le choix de nos représentants au Parlement européen ne doit pas se limiter à un duel entre le parti de M. Macron et celui de Mme Le Pen vous voterez pour une autre liste que celles présentées par ces 2 partis. Si au contraire vous souhaitez arbitrer le duel, sachez que, les duettistes étant au coude à coude, le parti vainqueur aura à Bruxelles un nombre de sièges à peu près équivalent à celui du vaincu (probablement une vingtaine chacun).

- Les véritables décisionnaires de l'Union européenne ne sont pas les parlementaires que nous allons désigner mais la Commission européenne composée de 27 membres non élus qui élaborent les projets de lois discutés ensuite par le Parlement à la manière de nos institutions où le groupe LREM à l'Assemblée vote majoritairement (et sans frondeurs) les lois proposées par le Gouvernement d'Édouard Philippe. Le Parlement européen est donc aux ordres de la Commission et s'oppose très exceptionnellement à ses projets. Deux cas seulement ont été rapportés par la Presse : la loi sur la pêche électrique et celle relative aux lanceurs d'alerte. C'est bien peu pour une assemblée investie d'un supposé puissant pouvoir législatif, qui ressemble davantage à une chambre d'enregistrement !
- La Commission européenne impose aux états membres une politique de rigueur en matière de déficit budgétaire. La barre des 3 % ne doit pas être dépassée et cela se traduit pour nous par des déremboursements continuels de soins et de médicaments ainsi que par une politique de lente destruction de nos services publics, remplacés... par le numérique, pour la plus grande joie de nos anciens, condamnés de facto à un plus grand isolement.
- Les candidats à ces élections en conviennent tous, l'Europe actuelle ne satisfait pas les peuples et doit être modifiée en profondeur. Mais comment pourraient-ils y parvenir quand on sait que toutes les dispositions prises découlent des différents traités paraphés par les chefs des États membres et qu'ils ne peuvent y déroger que par un autre traité avalisé par référendum ? Et comme disait le Président Juncker pour une fois lucide car probablement à jeun : *« Les États ne devraient pas consulter leurs peuples sur la question de l'UE, car cela rajoute de la défiance à la défiance »*. Tout est dit sur le mépris des élites européennes à l'égard des peuples.
- Ces mêmes candidats agitent frénétiquement le drapeau brun du nationalisme et du populisme. Mais si plusieurs états prônent ces doctrines politiques ce n'est pas le fait du hasard. Les raisons profondes sont ancrées dans l'insatisfaction des peuples, difficiles à convaincre, face à des décisions absurdes dont ils n'observent que les inconvénients : délocalisation, dumping social, désindustrialisation. En octobre 2018 un sondage ELABE révélait que pour 38% de personnes

interrogées, l'UE présente plus d'inconvénients que d'avantages contre 24% qui pensent l'inverse.

- Nos député(e)s que l'on choisit en fonction généralement de nos opinions politiques se retrouvent « éparpillés » au Parlement européen au sein de groupes politiques inconnus de la plupart de nos compatriotes, à l'exception des Verts qui gardent leur appellation d'origine. On perd leur trace dans les brumes du Nord et nous ne savons plus très bien ce qu'ils deviennent. Connaissez-vous le PPE, le SD, l'ADLE, le GUE, l'EFD, le CRE ? Ces groupes vont voter des lois en se moquant éperdument de nos avis. Ils vont en outre s'associer à d'autres groupes et former des alliances éphémères lors des scrutins. Vous en feront-ils part ? Pour essayer d'y voir plus clair (voir la photo en entête du billet), voici comment vont se retrouver nos élus en se basant sur la dernière répartition de 2014 où 9 groupes distincts ont été constitués. Le groupe **PPE** ou Parti populaire européen, le plus important, représente les conservateurs, où se nichent nos **eurodéputés LR (ex UMP)**, le groupe **S et D** qui rassemble les sociaux-démocrates, où l'on trouve nos **eurodéputés PS**, le groupe **ADLE** l'Alliance des Démocrates et Libéraux auxquels s'associent nos **eurodéputés UDI-Modem**, le groupe des **Verts** et de l'Alliance libre européenne où l'on localise sans surprise nos **eurodéputés EELV**, le groupe **GUE** ou Gauche unitaire européenne qui réunit nos **eurodéputés du PCF et LFI**, le groupe **ENL** ou Europe des Nations et Libertés où l'on voit nos **eurodéputés RN (ex FN)**, enfin le groupe **CRE** groupe des conservateurs et réformistes européens et le groupe **EFD** qui rassemble l'Europe de la liberté et de la démocratie directe où nous n'avons **aucun eurodéputés**, pas plus qu'au groupe des **non-inscrits** (voir plus bas la répartition des élus Français).
- Pour ces élections de 2019, c'est normalement la tête de liste du parti vainqueur qui devrait être nommé Président de la Commission européenne (à la place de Juncker, épuisé, qui prend une retraite bien méritée). Connaissez-vous les 6 candidats en lice ? On les appelle les « spitzenkandidats ». Probablement pas, car les journalistes ont été discrets sur ces postulants à la fonction suprême. Sans doute les gardent-ils en réserve pour les jours à venir car il y aura forcément beaucoup de choses à dire sur ces « Fines fleurs de la

société » (traduction de l'allemand). Pour info, je vous les présente en avant première 😊.

Allez, je vais en rester là dans ma logorrhée anti européenne. Je vous fait grâce de la politique migratoire rejetée par les états accueillants, des lobbies qui déposent les amendements sur le bureau des parlementaires (ils seraient plus de 10.000), des anglais qui vont se présenter alors qu'ils sont sur le départ de l'UE, des parlementaires qui partent en WE dès le jeudi pour prendre le train où l'avion, des assemblées plénières une dizaine de jours par mois, des déménagements fréquents et onéreux entre Bruxelles et Strasbourg... et, si après cela vous restez pro-européen je m'incline en vous tirant mon chapeau.

Pour mémoire, en 2014, les 74 eurodéputés élus en France avaient été répartis comme suit :

- Front de Gauche (**Set D**) : 4
- EELV (**Verts**) : 6
- PS (**GUE**) : 13
- UDI-MoDem (**ADLE**) : 7
- UMP (**PPE**) : 20
- FN (**ENL**) : 24

Si vous souhaitez en savoir plus, **toutes les listes (34), leur composition (79 candidats) et les professions de foi sont disponibles ICI**

Et, si vous pensez qu'un député français est trop payé, voyez ce que touche un député européen. Peut-être une explication au foisonnement des listes et des candidats ? 😊 (Cliquez sur l'image pour l'agrandir).

6 611 €

C'est l'indemnité nette mensuelle d'un eurodéputé, auxquels s'ajoutent 4 320 € pour les frais généraux (communication, équipements, etc.) et la prise en charge des frais de transport (maximum 4 264 € par an). Les indemnités sont divisées par deux s'il assiste à moins de la moitié des sessions plénières. S'ajoutent aussi 24 943 €/mois pour l'emploi d'assistants, soit deux fois et demie l'enveloppe d'un député français.

Photo et article: Ouest-France.